

**Code d'Éthique**  
**PDRA Consulting & Ingénierie Environnementale**

## Préambule

PDRA Consulting & Ingénierie Environnementale conduit ses activités dans le respect des principes éthiques, sociaux et environnementaux les plus stricts. Ce code d'éthique constitue un cadre de référence applicable à l'ensemble des collaborateurs, prestataires et partenaires, afin de garantir une conduite responsable, intègre et conforme aux engagements de l'entreprise.

### 1. Santé et sécurité au travail

- Mettre en œuvre les normes HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) sur tous les chantiers et sites d'intervention.
- Fournir et entretenir les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés à chaque poste.
- Former le personnel à la prévention des risques professionnels, à la gestion des situations d'urgence et aux gestes de premiers secours.
- Encourager une culture de la sécurité partagée et du signalement des incidents.

### 2. Conditions de travail équitables

- Garantir des conditions de travail sûres, équitables et respectueuses des droits fondamentaux du personnel, qu'il soit permanent ou temporaire.
- Assurer le respect des horaires, des congés et des rémunérations conformes à la législation en vigueur.
- Interdire toute forme de travail forcé, de travail des enfants ou d'exploitation abusive.
- Promouvoir la participation des employés aux décisions qui concernent leur bien-être au travail.

### 3. Prévention du harcèlement et de la discrimination

- Interdire toute forme de harcèlement, de violence verbale, physique ou morale.
- Sanctionner tout comportement discriminatoire fondé sur le genre, l'origine, la religion, le handicap ou toute autre différence.
- Mettre en place un dispositif de signalement confidentiel et impartial pour recueillir les plaintes et assurer un traitement équitable des cas signalés.

#### **4. Respect du consentement libre, préalable et éclairé (CLIP/FPIC)**

- Garantir que toutes les interventions communautaires se fondent sur le respect du consentement libre, préalable et éclairé des populations locales.
- Associer les communautés à toutes les étapes des projets : conception, planification, mise en œuvre et suivi.
- Documenter les consultations et accords obtenus, et s'assurer que les engagements pris soient respectés dans la durée.

#### **5. Partage équitable des bénéfices**

- Assurer une répartition équitable et transparente des bénéfices issus des projets carbone, de restauration écologique ou de développement communautaire.
- Veiller à ce que les communautés locales bénéficient directement des retombées économiques, sociales et environnementales.
- Promouvoir la redevabilité et la traçabilité des fonds affectés aux initiatives communautaires.

#### **6. Conformité et gouvernance**

- Intégrer ce code d'éthique dans la politique de gouvernance de PDRA et dans les contrats avec les partenaires.
- Exiger la même rigueur éthique de la part de tous les fournisseurs, sous-traitants et prestataires.
- Réaliser un suivi annuel de conformité sociale et environnementale, intégré au rapport RSE.
- Sensibiliser régulièrement le personnel sur les bonnes pratiques d'éthique et de conformité.

#### **7. Engagement et diffusion**

Le présent code est applicable à l'ensemble des collaborateurs et partenaires de PDRA Consulting. Il sera mis à jour périodiquement pour tenir compte de l'évolution du cadre réglementaire, des standards internationaux et des engagements pris dans le cadre de la certification RSE.



**Papa Samba DRAMÉ**